

Fiche n° 2 :

Protection et valorisation de l'environnement marin

➤ La Méditerranée, une mer riche

Quelques chiffres sur les caractéristiques naturelles de la mer Méditerranée :

- Une superficie de 2,5 millions de km²
- Un volume d'eau de 3,7 millions de km³
- Environ 46 000 km de côtes
- 7 % des espèces marines sur moins de 1 % de la surface globale des océans
- 30 % des espèces présentes en mer méditerranée sont endémiques (particulièrement à la Méditerranée).

La Méditerranée détient une **richesse faunistique et floristique exceptionnelle**, avec un taux d'endémisme élevé. Elle est considérée comme **un des dix "points chauds" de biodiversité de la planète**.

➤ La Méditerranée, une mer fragile

Quelques chiffres sur les pressions exercées sur le milieu marin en Méditerranée :

- 150 millions d'habitants dans les régions littorales riveraines de la méditerranée
- 40 % de la côte très fortement urbanisée
- 31 % du tourisme international avec 275 millions de visiteurs
- 25 % du transport maritime international (dont 30 % du trafic maritime pétrolier)
- environ 1 million de tonnes de poissons pêchés par an, ce qui est modeste par rapport aux captures mondiales (moins de 2 %), mais conséquent au regard des zones de pêches utilisées (moins de 1 % des océans mondiaux)
- augmentation de 19 % sur 5 ans de la production de déchets impactant le milieu marin

La Méditerranée est particulièrement fragile du fait de **l'importance des pressions** qui y sont exercées. La grande diversité de ses écosystèmes et le temps de renouvellement de ses eaux (de 90 à 100 ans) sont également des facteurs la fragilisant.

➤ La Méditerranée, une mer à protéger

Des mesures de protection de la mer Méditerranée sont indispensables pour **conserver la richesse des écosystèmes** et permettre **une meilleure durabilité des activités économiques des activités** qui s'y pratiquent. La France est engagée à plusieurs niveaux dans la protection du milieu marin de Méditerranée.

Au niveau international, **la convention de Barcelone** vise à protéger l'environnement marin et côtier de la Méditerranée tout en encourageant des plans régionaux et nationaux contribuant au développement durable.

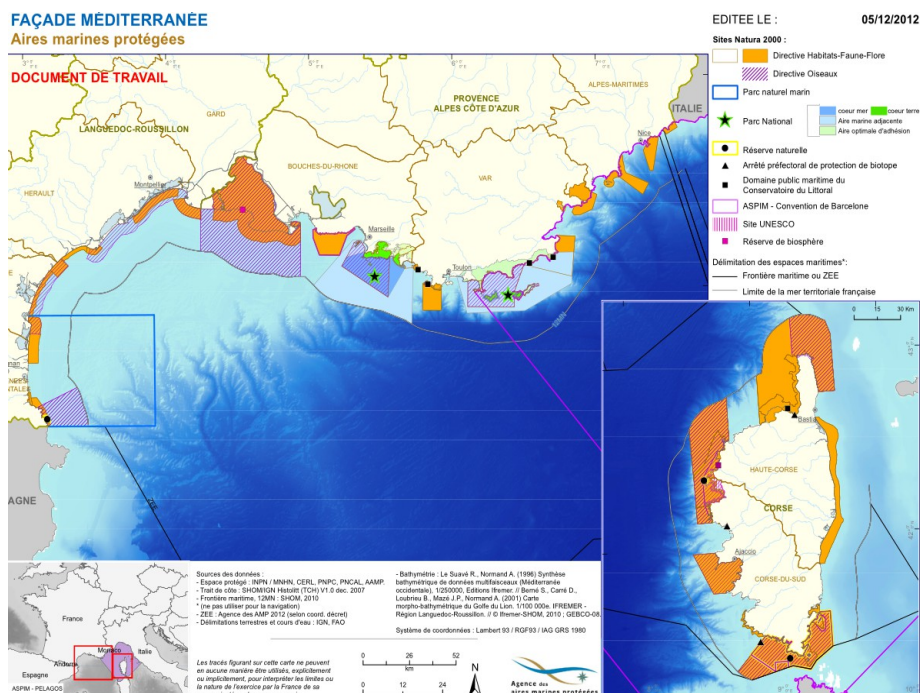
Le Sanctuaire Pelagos qui est également un espace maritime de 87 500 km² faisant l'objet d'un accord entre l'Italie, Monaco et la France pour la protection des mammifères marins. La carte ci-contre montre le périmètre du sanctuaire (source : sanctuaire-pelagos.org)



Au niveau national, la **stratégie de création et de gestion d'aires marines protégées**, adoptée en 2012, doit permettre de placer 20% des eaux sous juridiction française sous protection à l'horizon 2020.

La carte ci-contre présente les aires marines protégées existantes le long de la façade méditerranéenne (source: AAMP).

Ces aires marines protégées sont de statuts variés : parcs nationaux (Port Cros, Calanques), parc naturel marin (golfe du Lion), réserves naturelles (par exemple Scandola, Cerbère- Banyuls et Bouches de Bonifacio) et zones natura 2000.



La protection du milieu marin se développe aujourd'hui par un processus essentiel, la mise en place de la **directive cadre européenne « stratégie pour le milieu marin » (DCSMM)**. Cette directive a pour ambition **l'atteinte du bon état écologique des eaux à l'horizon 2020**. Le **plan d'action pour le milieu marin (PAMM)** de Méditerranée occidentale, instrument de mise en œuvre de ce processus, a permis d'identifier plusieurs enjeux majeurs pour la mer Méditerranée, certains liés à l'état écologique des eaux, d'autres liés aux pressions s'exerçant sur le milieu.

Les enjeux liés à l'état écologique :

- **Les biocénoses riches des fonds côtiers** : les pressions s'exerçant sur ces zones marines fréquentées sont nombreuses et impactantes, particulièrement en région Provence Alpes Côte d'Azur et Corse .
- **Les ressources halieutiques du Golfe du Lion** : la pêche professionnelle et les facteurs environnementaux présents dans la zone ont pour conséquence une tension sur les stocks de poissons pélagiques ces dernières années.
- **Les têtes de canyons sous marin** : les premiers inventaires biologiques y révèlent une richesse écologique importante. Cette biodiversité commence toutefois à ressentir des impacts liés au développement des activités humaines (pêche profonde, concentration de macrodéchets).
- **Les mammifères marins** : 7 espèces de cétacés sont recensées de manière permanente en Méditerranée française. Ces espèces sont impactées par les collisions, les prises accidentelles et la contamination de la chaîne trophique.

Les enjeux liés aux pressions :

- **Les apports du Rhône et des cours d'eau côtiers** constituent la principale source d'apports polluants pouvant être à l'origine d'une contamination de la chaîne trophique.
- **Les apports plus locaux des grandes agglomérations** sont également sources de contamination du milieu marin.
- **L'artificialisation du littoral** : 18 % du littoral de méditerranée est artificialisé, ce qui provoque la destruction des écosystèmes de petits fonds côtiers.
- **L'utilisation d'arts traînants et les mouillages** exercent une action non négligeable sur les habitats sous-marins.
- **Les pressions liées à la pêche** : les stocks de certaines populations de poissons (sardines, anchois, roussettes, ...) paraissent en diminution ces dernières années.
- **Les macro déchets** ont un impact sur les habitats et la faune marine. Il existe toutefois un manque de connaissances sur ce sujet.
- **Des rejets illicites des navires** (dégazages) restent observés, notamment au large de la Côte d'Azur et à l'Est de la Corse.
- **L'introduction d'espèces non indigènes** peut entraîner des compétitions avec les espèces endémiques de Méditerranée et avoir ainsi un impact significatif sur la biodiversité méditerranéenne. La connaissance de ces espèces et de ces interactions reste aujourd'hui très partielle